



ANTHRACNOSE L'Anthracnose du cyclamen est une maladie due à 2 champignons :

- ✓ **Gloeosporium cyclaminis** (synonyme de *Cryptocline cyclaminis*). Le cyclamen en est le seul hôte connu. Les cas d'Anthracnose dus à ce champignon sont de plus en plus rares grâce à l'amélioration de l'hygiène dans les serres.
- ✓ **Glomerella cingulata** (*Colletotrichum sp.*). Dans sa forme anamorphe (asexuée ou imparfaite) il est aussi appelé *Colletotrichum gloeosporioides*. Il peut se développer sur de nombreuses plantes annuelles et vivaces, parmi lesquelles le cyclamen. L'Anthracnose due à ce champignon est généralement très virulente. Il a besoin de températures élevées pour se développer et se propager. Il peut ainsi causer des dommages considérables en climat chaud.



I – LES SYMPTÔMES

Les dégâts causés par *Colletotrichum gloeosporioides* sont plus importants que ceux créés par *Cryptocline cyclaminis*. N'importe quelle partie de la plante peut être touchée.

Colletotrichum gloeosporioides

Dans le **cœur de la plante**, les symptômes sont difficiles à voir car masqués par la végétation. Les boutons et les bourgeons restent petits, foncés, arqués et desséchés, comme brûlés. Des masses de spores rose orangé apparaissent. Elles sont caractéristiques de l'Anthracnose.



Les tiges peuvent aussi prendre des formes de bouteille, gonflées à la base et resserrées et desséchées sur le haut.

© photo PBG

Les **tiges** sont atteintes par une pourriture noire, qui peut partir de la base du bulbe jusqu'aux sépales de la fleur ou du limbe de la feuille (cette dernière n'étant plus irriguée elle jaunit jusqu'à la nécrose). Puis les fructifications rose orangé apparaissent.



Sur les **feuilles**, au début de l'infection, apparaissent de petites taches rondes aqueuses et vert clair. Les tissus se nécrosent, les taches sèchent, prennent une teinte marron clair au centre, entourées d'un halo plus foncé où se loge le champignon. Les taches grossissent jusqu'à se rejoindre entre elles et former de larges zones infectées.

L'aspect initialement rond des taches est caractéristique de l'Anthracnose, mais n'est pas obligatoire. Elles peuvent en effet avoir d'autres formes dès le début de l'infection.



Taches vertes au début de l'infection, puis marron



Progression de l'infection sur les feuilles

Dans des conditions de chaleur et d'humidité extrêmes, les **pétales** peuvent également être atteints. Des taches identiques à celles des feuilles apparaissent.



Cryptocline cyclaminis

Sur le **bulbe** apparaissent des décolorations et des cavités, facilement confondues avec la fusariose.

Le développement de la maladie est plus lent qu'en cas d'infection par *Colletotrichum gloeosporioides*.

Brûlure au cœur de la plante





I ANTHRACNOSE

II – LA PROPAGATION

La maladie se développe essentiellement dans des conditions de température élevée (25 /30°C) et d'humidité relative importante (+ de 80%).

Les spores se développent sur des zones humides et sont disséminées essentiellement par les éclaboussures d'eau d'arrosage ou de pluie. Les insectes et les manipulations peuvent aussi permettre la diffusion.

Colletotrichum gloeosporioides se propage très rapidement. En 1 à 2 semaines les dégâts sont considérables.

Des plantes hôtes

D'autres plantes sont souvent porteuses du champignon, notamment : renoncules, fraisiers, euonymus, bégonia, gardénia, gloxinia et d'autres plantes en pot et plantes vertes.

Ces plantes sont synonymes de risques pour le cyclamen, attention de ne pas mélanger les cultures !

III – LA PREVENTION

Si la protection chimique est possible, elle reste coûteuse et ne garantit pas une efficacité totale. Il est donc essentiel de mettre en place une prévention d'hygiène, de conduite de culture et parfois également chimique.

Gloeosporium cyclaminis se rencontre rarement, la prévention par l'amélioration de l'hygiène dans les serres a permis d'enrayer sa propagation.

Par contre, *Glomerella cingulata* (*Colletotrichum sp*) est toujours très actif. La lutte préventive doit donc être stricte.

Pour éviter les infections, il est important de :

- ✓ hygiène :
 - bien nettoyer et désinfecter les surfaces de culture avant d'installer les jeunes plants
 - utiliser un matériel propre et désinfecté
- ✓ conduite de culture :
 - installer la culture du cyclamen séparée des autres plantes hôtes potentielles
 - dans la mesure du possible éviter les cultures en extérieur avec des toiles d'ombrage à cause des risques de pluie et d'éclaboussures
 - espacer suffisamment les plantes
 - ventiler pour réduire l'humidité dans la serre
- ✓ gestion des arrosages :
 - maintenir la végétation sèche en utilisant des systèmes d'arrosage adaptés (subirrigation, tapis, goutte à goutte)
 - durant la phase d'enracinement, les arrosages par le dessus doivent être matinaux pour faciliter le séchage des plantes durant la journée
- ✓ les engrais à équilibre N / K₂O = 1 / 2 à 1 / 3 sont conseillés. Ils permettent un durcissement des tissus et ainsi une meilleure résistance à la maladie.
- ✓ maîtriser les populations d'insectes dans les serres, ils sont susceptibles de véhiculer et disséminer les spores d'une plante malade à d'autres plantes saines

En cas d'infection :

- ✓ évacuer le plus tôt possible les plantes atteintes
- ✓ répéter fréquemment le traitement chimique (ci-après)

LA PREVENTION CHIMIQUE

Certaines matières chimiques se sont montrées efficaces préventivement :

Matière active	Doses pulvérisation	Doses Ultra-bas volume
AZOXYSTROBIN 25%	100 cc/hl	1l/ha
CYPRODINIL/FLUDIOXINIL	80gr/hl	0,8 Kg/ha
PROCLORAZ 46%	50gr/hl	0,5 Kg/ha
IPRODIONE 50%	15cc/hl	0,15 l/ha

Dans les environnements chauds et humides, le traitement devra être fréquent, environ 1 fois par semaine, durant la phase d'enracinement. L'arrosage s'effectuant par le dessus, les éclaboussures sont inévitables et représentent un fort risque de propagation.

Lorsque les risques diminuent (baisse des températures, installation des plantes dans un système d'arrosage sans éclaboussure), le traitement pourra être effectué moins souvent.

Il est conseillé de traiter le matin, pour que les plantes puissent sécher durant la journée.

ATTENTION : se renseigner auprès de son antenne locale de la protection des végétaux afin de respecter les dernières mises à jour des règlements et directives en matière d'utilisation des produits phytosanitaires.